

Merci de respecter la mise en forme de ce document (police, caractères, marges, etc)

Formulaire de restitution d'une synthèse

Arrondissement :

Bagnols-sur-Cèze

Merci de supprimer les intitulés qui ne correspondent pas à votre situation

Type de réunion

Réunion de lycée général et technologique public

Réunion de lycée professionnel public

07 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la voie professionnelle ?

Comment permettre aux élèves et aux enseignants du collège de mieux connaître les formations professionnelles ?

De façon générale, le lycée professionnel véhicule une image négative : on constate en effet dans notre société une forte dévalorisation des activités manuelles et professionnelles.

- Il faudrait un lycée moins obsolète pour pouvoir faire des journées portes-ouvertes et présenter au public des équipements modernes, conformes à ceux utilisés dans les entreprises. En effet, l'académie de Montpellier souffre d'un manque de moyens financiers évident.

- Les façons de mieux faire connaître le lycée professionnel sont certes nombreuses, mais elles se heurtent à une conjoncture économique et sociale telle que cette filière n'attire plus personne : trop d'élèves issus d'un milieu populaire ont comme exemples leurs parents ouvriers réduits au chômage. Comment, dès lors, donner l'envie aux enfants de reproduire cet échec ?

- Par ailleurs, les parents soulignent leur difficulté d'obtenir, malgré l'aide du C.I.O., des informations sur les établissements éloignés : pourquoi alors ne pas proposer trois journées portes-ouvertes communes à tous les lycées professionnels ? De plus, pour les élèves scolarisés loin de chez eux, se pose le problème du logement : les internats n'offrent pas toujours une qualité de vie appréciable, une chambre en ville coûte très cher, et obtenir des aides s'avère parfois très difficile.

- La réticence des parents à envoyer leurs enfants en lycée professionnel s'explique aussi par la mauvaise image que ce dernier véhicule. Ainsi, il apparaît nécessaire d'informer les familles sur les filières post-bac après les BEP/CAP, en montrant clairement les passerelles possibles.

- Cependant, la voie professionnelle peut être passionnante pour des élèves qui retrouvent, grâce au travail manuel, une certaine motivation, même pour des matières d'enseignement général. De plus, à la question « Quel avenir pour les jeunes ? », ceux-ci répondent souvent : à quelles conditions et à quel prix ? Or, certains métiers, notamment dans le domaine de l'artisanat, rapportent beaucoup.

Comment améliorer les formations professionnelles et l'efficacité de la coopération entre l'Ecole et l'Entreprise ?

Cela semble difficile, compte tenu de l'évolution progressive qu'a subie le bac professionnel : à l'heure actuelle, il se présente davantage comme un bac technique, avec autant, si ce n'est plus, d'enseignement général que de formation professionnelle. La durée des stages a ainsi été réduite à 18 semaines seulement, ce qui pourrait expliquer, d'une part, le peu d'engouement des élèves pour cette filière et, d'autre part, la difficulté qu'ils ont de se faire accepter en entreprise (et cette réalité touche encore plus les filles, mal intégrées dans ce milieu). De plus, les grosses entreprises recherchent généralement des employés plus qualifiés que des élèves sortant de BEP, alors seront-elles intéressées pour venir motiver et informer les élèves ? A l'heure actuelle, on n'embauche plus de jeunes ayant un bac professionnel, une solution possible serait donc d'inclure dans le cursus professionnel le BTS.

Faut-il introduire un volet de travail manuel et technique dans le socle commun ?

Ce serait peut-être une bonne façon de valoriser la filière professionnelle auprès des collégiens, très peu informés par les enseignants et qui n'ont plus la possibilité d'appréhender le travail manuel comme autrefois, en technologie, même si les activités proposées n'étaient pas très motivantes et

utiles ! Il faudrait ainsi redéfinir et développer les matières manuelles, afin de proposer aux élèves, dans le cadre de modules optionnels éventuellement communs à plusieurs collèges, des activités plus pertinentes qui leur permettraient d'établir des liens avec les matières plus abstraites : ainsi, la participation à des ateliers « mobylette », « cuisine », « couture »... serait l'occasion pour certains de se familiariser avec le calcul, la représentation dans l'espace, etc.

Pour ne plus assimiler l'enseignement professionnel à une voie de relégation, l'acquisition plus solide, par tous les élèves, d'un socle commun de bases indispensables est-elle un atout ?

Plus les bases seront importantes dès le collège, plus on réduira l'échec scolaire. On constate en effet, pour beaucoup d'élèves, la difficulté de passer du BEP au Bac Professionnel, voire au BTS, précisément parce que le socle commun est trop faible. Il semble donc indispensable de consolider les bases communes dans les matières générales.

Le système éducatif doit-il s'engager à affecter les élèves dans la spécialité de leur choix, en favorisant ainsi leur réussite scolaire, même si les possibilités d'insertion professionnelle dans le métier préparé sont aléatoires ?

Etant donné que le marché du travail ne correspond pas toujours à la demande, il faut développer l'éducation au choix, c'est-à-dire proposer aux élèves (dont la plupart ne sait pas quelle spécialité choisir) un maximum de possibilités de débouchés, même si elles ne correspondent pas a priori aux vœux ou aux affinités des élèves.

Faut-il faire appel à des artisans, des ouvriers, des techniciens pour enseigner en lycée professionnel ?

Oui, mais en tant qu'intervenants extérieurs, pour venir ponctuellement, en association avec le professeur, apporter leurs connaissances sur des sujets bien précis. Cette pratique permettrait une meilleure communication entre l'école et l'entreprise et aurait le mérite, en outre, de proposer aux élèves une parole riche d'un savoir-faire et d'une compétence, plus concrète et plus porteuse que celle de l'enseignant.

A l'issue de ce débat, trois priorités pour l'Ecole ont été dégagées :

- 1) Revaloriser l'enseignement technique et professionnel auprès des professeurs (et donc des élèves) de collège.
- 2) Réintroduire le travail manuel au collège.
- 3) Favoriser l'éducation au choix, en offrant une meilleure adéquation entre le choix d'orientation de l'élève, les débouchés, la réalité économique.